

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27.08. 2020	C2.		Caution	Docteur Mohamed BENNAI Ophtalmologiste 54, Bd. Rachid - Casablanca Tél: 05 22 22 40 22/05 22 22 62 22 S.N.P: 091026155

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE EL MANDARIA</i> Boulevard Rachid - Casablanca Tél: 022 27 40 83 Fax: 022 27 40 83	27/08/2020	370,40

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>S.A</i>	19/08/20	B.287.78	3841.58 DHA

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412	21433552	
		00000000	00000000	
	D	00000000	00000000	G
		35533411	11433553	
	B			
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mohamed BENNANI

Ophtalmologiste

Chirurgie vitréo - rétinienne

Ancien résident du Collège de Médecine

des Hôpitaux de Paris

الدكتور محمد بناني

طب العيون

أمراض وجراحة الشبكة

داخلي سابقا بمستشفيات باريس

CASABLANCA, le jeudi 23 juillet 2020

Mme HILALOU Fatima , 55 ans

BILAN SANGUIN PRE-ANESTHESIQUE

NFS

Urée, créatinine, glycémie

HbC1

*Docteur Mohamed BENNANI
Ophtalmologiste
54, Bd Rachidi - Casablanca
Tél: 052224022 / 052226222*

Docteur Mohamed BENNANI
Ophtalmologiste
Chirurgie vitréo - rétinienne
Ancien résident du Collège de Médecine
des Hôpitaux de Paris

الدكتور محمد بناني
طب العيون
أمراض وجراحة الشبكة
داخلي سابق بمستشفيات باريس

REF OPHTOCO.100

2020-03 1000030 2025-02 760

CASABLANCA, le 27/08/2020

Mme HILALOU Fatima

CHIBRO-CADRON
Collyre - Flacon 5 ml - PPV : 29,40 DH
A.M.M. Maroc
N° 116 DMD/21/NCV
Distribué par les
Laboratoires SOTHEMA
B.P. N°1, 27182
Bouskoura - MAROC

101,00

Instiller dans l'œil opéré :

29,40 x 1

Chibrocadron

: 1 goutte 4 fois par jour, pendant 10 jours.

112,60 x 1

Lotemax

: 1 goutte 3 fois par jour pendant un mois.
A commencer à l'arrêt du chibrocadron

151,00 x 1

Quinolox

: 1 comprimé 2 fois par jour pendant 5 jours.

89,00 x 1

Sérum physiologique
mois.

: 1 toilette oculaire, à la demande, pendant 1

en dosettes

28,00 x 1

Compresses oculaires adhésives

Docteur Mohamed BENNANI
Ophtalmologiste

54, Bd. Rachidi - Casablanca
Tél.: 0522 22 40 22 / 0522 22 62 22

En cas d'urgence, téléphoner à la clinique Rachidi
Tel : 0522 221 296 / 0522 294 836

54, Bd Rachidi - Casablanca - Tél. : 05.22.22.40.22/05.22.22.62.22 - Fax : 05.22.22.73.22
05.22.22.73.22 - شارع الرشيدى - الدار البيضاء - الهاتف : 05.22.22.62.22/05.22.22.40.22 - الفاكس :

ICE 001709416000017



LABORATOIRE
TOUZANI
20 AOÛT

Ouvert 24/24H et 7/7J



Dr Jaouad TOUZANI

Spécialiste en : Parasitologie - Mycologie
Bactériologie - Virologie Clinique - Immunologie
Hématologie - Pathologie Médicale - Biochimie
Biologie de la Reproduction
Médecine Fonctionnelle et Nutritionnelle

Ancien Assistant des Hôpitaux de France et du CHU de Casablanca
Diplômé de la Qualité en Biologie Médicale - Université Paris V
Auditeur Qualité Certifié Iso Afnor France

FACTURE N° : 200819043

Casablanca le 19-08-2020

MUPRAS RAM: ,

Mme Fatima HILALOU

Date de l'examen : 19-08-2020

INPE : 093060911

Analyses :

Récapitulatif des analyses		
CN	Analyse	Cle
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	B17
0111	Créatinine	B30
0118	Glycémie	B30
0119	Hémoglobine glycosylée	B100
0216	Numération formule	B80
0182	Urée	B30
0205	Clearances de la créatinine	B50

Total des B : 287

TOTAL DOSSIER : 384.58 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois cent quatre-vingt-quatre dirhams cinquante-huit centimes

Laboratoire
d'Analyses Médicales
Secrétaire
18, Rue LAVOISIER Casablanca
Tél: 05 22 86 50 00 / 05 22 86 50 01 - Fax: 05 22 86 50 20 - Email: contact@laboratoire-touzani.ma - Site web.: www.laboratoire-touzani.ma
INPE N°: 093060911 - Patente N°: 36370620 - Identifiant Fiscal N°: 44881270 - C.N.S.S N°: 1126748 - ICE: 001613723000036

La Qualité est notre souci permanent

18 Rue LAVOISIER Quartier des Hôpitaux (en face de l'hôpital 20 Août) - CASABLANCA

Tél.: 05 22 86 50 00 / 05 22 86 50 01 - Fax: 05 22 86 50 20 - Email: contact@laboratoire-touzani.ma - Site web.: www.laboratoire-touzani.ma
INPE N°: 093060911 - Patente N°: 36370620 - Identifiant Fiscal N°: 44881270 - C.N.S.S N°: 1126748 - ICE: 001613723000036

Ouvert 24/24h et 7/7j

Code Patient 200819043



Prélèvement du : 19-08-2020

au labo à 09:53

Demande N° : 200819043

Édition : 19-08-2020



Dr Jaouad TOUZANI

Spécialiste en : Parasitologie - Mycologie
Bactériologie - Virologie Clinique - Immunologie
Hématologie - Pathologie Médicale - Biochimie
Biologie de la Reproduction
Médecine Fonctionnelle et Nutritionnelle

Ancien Assistant des Hôpitaux de France et du CHU de Casablanca
Diplômé de la Qualité en Biologie Médicale - Université Paris V
Auditeur Qualité Certifié Iso Afnor France

Mme HILALOU Fatima

Prescripteur : Dr BENNANI MOHAMED

HEMATO-CYTOLOGIE

HEMOGRAMME (Automate : Sysmex XS-1000i)

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe et de l'état physiologique du patient(e)"

Hématies :	4,41	M/mm ³	(3,90–5,40)
Hémoglobine :	12,9	g/dL	(12,0–15,6)
Hématocrite :	37,7	%	(35,5–45,5)
VGM :	85	fL	(80–99)
TCMH :	29	pg	(27–34)
CCMH :	34,2	g/dL	(31,0–37,0)
Leucocytes :	8 310	/mm ³	(3 900–10 200)
Polynucléaires Neutrophiles :	42,9	%	
Soit:	3 565	/mm ³	(2 000–7 500)
Lymphocytes :	46,7	%	
Soit:	3 881	/mm ³	(>1 000)
Monocytes :	7,0	%	
Soit:	582	/mm ³	(100–1 100)
Polynucléaires Eosinophiles :	2,9	%	
Soit:	241	/mm ³	(0–600)
Polynucléaires Basophiles :	0,5	%	
Soit:	42	/mm ³	(0–100)
Blastes :	0	%	
Plaquettes :	239 000	/mm ³	(150 000–370 000)
VPM :	12	fL	(7–11)

BIOCHIMIE SANGUINE

Urée (Dosage enzymatique – Roche)	0,23	g/L	(0,10–0,50)
	3,83	mmol/L	(1,67–8,33)
Créatinine (Méthode Jaffé compensée – Roche)	7,8	mg/L	(<11,0)
	69,0	μmol/L	(<97,4)

La Qualité est notre souci permanent



Ouvert 24/24h et 7/7j

Référence : 200819043

Mme HILALOU Fatima



Dr Jaouad TOUZANI

Spécialiste en : Parasitologie - Mycologie
Bactériologie - Virologie Clinique - Immunologie
Hématologie - Pathologie Médicale - Biochimie
Biologie de la Reproduction
Médecine Fonctionnelle et Nutritionnelle

Ancien Assistant des Hôpitaux de France et du CHU de Casablanca
Diplômé de la Qualité en Biologie Médicale - Université Paris V
Auditeur Qualité Certifié Iso Afnor France

CLAIRANCE DE LA CREATININE ESTIMÉE (formule MDRD)

(MDRD =Modification of Diet in Renal Disease)

Clairance de la créatinine

(Clairance estimée pour un patient caucasien)

82 mL/min/1.73m² (>60)

Interprétation des résultats selon les recommandations HAS de septembre 2002 :

- Pas d'insuffisance rénale : > ou = 60 mL/min
- Insuffisance rénale modérée : 30 – 60 mL/min
- Insuffisance rénale sévère : 15 – 30 mL/min
- Insuffisance rénale terminale : < à 15 mL/min

Glycémie à jeun

(Hexokinase G6PD-H – Roche)

1,89 g/L (0,70–1,10)

10,49 mmol/L (3,89–6,11)

Intolérance au glucose : 1,10 à 1,26 g/L soit 6,11 à 6,99 mmol/L à confirmer par une HGPO 2h après charge de 75 g

Diabète : sup à 1,26 g/L soit 6,99 mmol/L dosage répété à deux reprises à 6 mois d'intervalle.

Hémoglobine glyquée (HbA1c)

(Technique HPLC selon DCCT/NGSP – TOSOH)

8,9 % (4,0–6,0)

HbA1c – (IFCC)

74 mmol/mol (20–42)

Valeurs de référence :

Sujet normoglycémique : 4,00 à 6,00 % de l'hémoglobine totale.

Sujet diabétique équilibré : objectif ciblé autour de 6,50 %.

Diabète mal équilibré : taux supérieur à 8,50 %.

Demande validée biologiquement par : Dr. J TOUZANI

La Qualité est notre souci permanent

18 Rue LAVOISIER Quartier des Hôpitaux (en face de l'hôpital 20 Août) - CASABLANCA

Tél.: 05 22 86 50 00 / 05 22 86 50 01 - Fax: 05 22 86 50 20 - Email: contact@laboratoire-touzani.ma - Site web.: www.laboratoire-touzani.ma
INPE N°: 093060911 - Patente N°: 36370620 - Identifiant Fiscal N°: 44881270 - C.N.S.S N°: 1126748 - ICE: 001613723000036